

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 26 août 2020**

---

Communication n° 31/08.2020

Objet: ouverture de la piscine

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La piscine communale a ouvert ses portes au public le samedi 15 août. Le vendredi 14 août, une matinée presse et VIP a été organisée avec la participation de M. Philippe Leuba, Conseiller d'Etat.

Située idéalement au chemin de Vegney 1, à proximité immédiate des écoles et des infrastructures sportives, cette nouvelle piscine est facilement accessible par les transports publics. Un parking est également à disposition.

Les lignes d'eau ainsi que le bassin d'apprentissage seront ouverts utilisés par les écoles et les clubs de la région en même temps que le public. Des cours de natation et d'aquagym auront également lieu à différents moments, afin de répondre aux besoins de tous.

Le détail des horaires et des tarifs est publié sur le site Internet [www.saint-prex.ch](http://www.saint-prex.ch).

Les abonnements et les séries de 11 tickets pour le prix de 10 sont en vente au service administratif. Sur place, à une borne automatique, les tickets d'entrée et les séries de 11 tickets sont également disponibles.

Cette infrastructure sera inaugurée publiquement le samedi 7 novembre. Le détail de la journée sera annoncé ultérieurement.

La Municipalité

Saint-Prex, le 26 août 2020/AG – 101.02

*Pour tout renseignement, s'adresser à M<sup>me</sup> Carine Tinguely, municipale, au 079 354 15 83*